

Bulletin d'information 2011



Zeitung - Diedlung



imprimerie sarregueminoise
neiter imprimeurs

Imprimerie Sarregueminoise
 Chemin des tuileries
 Route de Nancy
 57211 Sarreguemines
 Tél. 03 87 98 07 37
 Fax 03 87 98 04 95
 imprimerie@sarregueminoise.com

Neiter Imprimeurs
 17 Grand'rue
 57620 Lemberg
 Tél. 03 87 06 41 51
 Fax 03 87 06 83 40
 neiter-imprimeurs@orange.fr

dépliants
 brochures
 entêtes de lettre
 plaquettes
 affiches
 flyers
 édition
 cartes postales
 cartes de visite
 ...

l'impression de vos expressions

TRAVAUX PUBLICS - CARRIERES

KARCHER S.A.S.

4 rue Docteur Schweitzer
67320 DRULINGEN
 Zone Artisanale
67700 SAVERNE
 Tél. 03 88 00 60 40

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €

50 ANS DE SERVICES
50
 1950 2000

BOUR TOITURE

Couverture • Zinguerie • Bardage
 neuf et rénovation



2a rue du Vignoble
 57520 LIXING-LÈS-ROUHLING

Tél. 03 87 27 01 20
 Fax 03 87 09 38 23

Menuiserie Ebénisterie
PFIRSCH

Zone Commerciale
 F-57520 Grosbliedertroff
 Tél.: 03 87 95 62 88 - Fax: 03 87 09 22 14
 E-mail: menuiserie-ebenisterie-pfirsch@wanadoo.fr

BEYEL



FIOULS - HUILES - KÄRCHER
57930 MITTERSHEIM
 Tél. 03 87 07 67 23 - Fax 03 87 07 53 41

COIFFURE • VISAGISME • RELOOKING • ESTHETIQUE

SOLANGE SCHOETTEL

LA BIOSTHETIQUE®
 PARIS

1 RUE DE LA SARRE - 57905 DIEDING ANNEXE DE ZETTING
 TEL : 03 87 02 07 29
 scm.coiffure@orange.fr - www.scm-coiffure.com

Auberge
aux Acacias

tél: 0387023723



Fermé mardi soir et mercredi toute la journée

T.P.H.M.

TRAVAUX PUBLICS HANTZ MARC

TRANSPORTS • TERRASSEMENTS
RECYCLAGE • CONCASSAGE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
LOCATION DE MATÉRIEL

22 rue René François Jolly - B.P. 30005
57211 SARREGUEMINES CEDEX
 Tél. 03 87 95 41 31 - Fax 03 87 98 50 42



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Le numéro 2011 de votre bulletin communal mériterait de porter la mention : «Numéro Spécial», tant il réserve de pages à l'église Saint-Marcel, le monument emblématique qui consacre la notoriété du village, mais dont nous méconnaissons quelquefois l'histoire, l'architecture, les vitraux.

Les importants travaux de restauration entrepris sur l'édifice, cette année, ont servi de catalyseur pour une redécouverte de notre patrimoine. Près de 50 ans après la publication de la monographie «Zetting et son église», il nous a paru opportun d'attirer le regard du visiteur sur tout ce qui contribue à faire de cette église un Monument Historique Classé.

Vous trouverez, bien sûr, aussi les rubriques habituelles concernant les réalisations de l'année écoulée, les projets, la fiscalité, la vie des écoles, l'activité des associations, les «gens de chez nous», l'album souvenirs.

Au chapitre des travaux figure en bonne place la mise en conformité du réseau d'assainissement à Dieding et son raccordement à la station d'épuration de Zetting. Cet investissement coûteux, mais bien subventionné malgré un ratio défavorable, augmente l'attractivité de l'annexe et favorisera son développement urbain.

A Zetting, les travaux de restauration de l'église ont occupé le dernier trimestre de l'année, ils se poursuivront en 2012. Leur coût eût été dissuasif si un maximum de subventions ne nous avait pas été accordé. Bien d'autres projets ont été réalisés comme la réfection de la couverture de la mairie ou les trottoirs et allées piétonnes à la Pommeraie. Vous en trouverez le détail en feuilletant le bulletin.

Parallèlement aux investissements dans les infrastructures et la conservation du patrimoine, la commune est en train d'acquérir du foncier aux lieux-dits Freigärten, Thauwiese, Vor Meien pour y créer une petite zone d'extension urbaine aux normes Ecoconstruction. Une opération identique, d'initiative privée, devrait démarrer à Dieding.

Les projets pour 2012 ne manquent pas. Ils se réaliseront dans la limite des crédits votés par le Conseil Municipal. Nos partenaires financiers habituels : l'Etat, la Région Lorraine, le Conseil Général de la Moselle et la Communauté d'Agglomération, vont être sollicités. Ils devraient encore une fois nous apporter leur concours. Nous comptons aussi sur l'adhésion des propriétaires fonciers à la nécessité d'aliéner des parcelles de terrain pour assurer le développement urbain. Sans perspective de croissance, pas d'attrait, pas de dynamique, pas d'avenir pour la commune !

Dans l'immédiat je vous souhaite bonne lecture de votre bulletin communal et vous présente mes vœux les plus cordiaux de santé, de prospérité et de bonheur, à l'aube de la nouvelle année !

Jean-Marie Meyer



Travaux

Voirie communale



Travaux de voirie à la Pommeraie

Pose d'enrobés. Coût total, y compris les allées piétonnes : 153 404,57 € HT



Réfection d'un segment de trottoir rue de Dieding,



Création d'allées piétonnes :

- Entre la rue des abeilles et la Pommeraie
- Entre la rue des vergers et la rue des abeilles

Coût total des opérations : 153 404,57 € HT

Subventions :

Conseil Général : 77 000 €

CASC (fonds de concours) : 15 000 €

Amélioration de l'éclairage public

Rue de la barrière - Rue de la forêt

Coût total : 8 033,22 € HT

Subvention

CASC : 4 700 €

Mise en place d'horloges astronomiques
sur l'éclairage public pour optimiser la durée d'éclairage

Coût : 974,92 € HT



**Rechargement
du chemin forestier
«in den Roedern»
et du chemin rural
«Hinter dem Langenberg»**
Coût : 3 564 € HT
Coût : 1 000 € HT

**Assainissement pluvial,
rue de Sarreinsming**
Coût : 1 799,33 € HT



Bâtiments communaux

Rénovation de la toiture de la mairie

Coût : 22 610,13 € HT
Subventions
Conseil Général : 12 079 €
Fonds de concours CASC



Crépi soubassement, salle communale, côté nouveau parking

Coût : 1 050 € HT

Eglise de Dieding

Mise en conformité électrique du clocher
Coût : 3 462,50 € HT
Cuve de stockage pour le fuel : Coût : 5 847 € HT



Ancienne école de Dieding

Installation d'une rampe d'accès au bureau de vote
Coût : 21 539,84 € HT
Subvention CASC dans le cadre du programme d'accessibilité de la voirie et des équipements publics : 8 950 €



Plateau sportif

**Mise en place de nouveaux équipements
(buts, panneaux de basket)**

Coût : 4 874,00 € HT

Subvention

fonds de concours CASC



Ecole primaire



Remplacement des fenêtres de la salle CE2

Coût : 5 340 € HT

**Achat d'un tableau blanc interactif
et d'un vidéoprojecteur**

Coût : 3 848 € HT

Dotation d'équipement des territoires ruraux pour les
3 acquisitions : 3 739 €

Acquisition de matériel

- **Tondeuse, stade de football**
Coût : 2 799,33 € HT

- **Remorque pour le transport**
Coût : 710,70 € HT

- **Grilles pour caniveau**
Coût : 1 562,71 € HT

Acquisitions foncières : futur lotissement «l'orée du bois»

Montant : 81 808 €



Ecole maternelle

Achat d'un équipement de jeu pour la cour

Coût : 3 373 € HT

Travaux en régie communale



- Pose des équipements sportifs (buts et panneaux de basket)
- Pose de l'équipement éducatif à l'école maternelle
- Réfection du réseau d'évacuation des eaux de gouttière à l'église Saint Marcel
- Curage des avaloirs
- Fauchage, débroussaillage
- Déneigement
- Travaux d'entretien

Travaux susceptibles d'être réalisés en 2012

Dans la limite des moyens financiers de la commune.

Voirie communale :

- mise en esthétique de la partie basse de la rue de l'église et consolidation du mur de soutènement rue des abeilles.
- Réfection d'un tronçon de trottoir, rue du chemin de fer, création d'un tronçon de trottoir entre la rue de la chapelle et le pont du canal, plus rustinage en divers endroits.
- Installation de deux indicateurs de vitesse sur la RD 33 aux entrées de l'agglomération.
- Amélioration de l'éclairage public et économiseurs d'énergie rue de Tholey et rue de La Jarrie.

Bâtiments communaux :

- Eglise de Dieding : réfection de la toiture.
- Ancien presbytère de Dieding : dépense pour sauvegarde ou démolition du bâtiment.
- Ecole primaire : isolation extérieure et ravalement des façades.
- Café de la mairie : ravalement de la façade arrière et des pignons
- Vestiaire stade René-Bernard : amélioration du chauffage et économie d'énergie. Mise en place d'une porte renforcée.



Restauration



Les travaux ont été dictés par l'état de délabrement de l'édifice : infiltration d'eau par la toiture, chute de tuiles avec mise en danger des passants, décollement du crépi du pignon, boiserie vermoulue des estrades et panneaux de lambris.

Ils ont été rendus possibles grâce à un plan de financement dans lequel les subventions couvrent près de 80% de la dépense. L'église est classée «Monument Historique» depuis le 11 juin 1891.

Le marché des travaux comprend trois lots :

- Lot 1 : Charpente Couverture Zinguerie du chœur et de la nef
- Lot 2 : Maçonnerie – Enduits
- Lot 3 : Menuiserie intérieure Bois.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 4 juillet et le 22 août pour choisir les entreprises les mieux-disantes sur la base des critères pondérés suivants : prix, mémoire technique, respect du planning, références.

A partir de ces choix, le conseil municipal a, dans sa séance du 19 septembre, attribué

- le lot 1 à l'entreprise Eisenbarth de Petite-Rosselle, pour un montant de 151 562,55 € HT ;
- le lot 2 à l'entreprise Schwartz Paul de Bitche, pour un montant de 20 917,50 € HT ;
- le lot 3 à Menuiserie, ébénisterie Pfirsch de Grosbliedestroff pour un montant de 21 315,75 € HT ;
- la coordination SPS au cabinet Straumann de Phalsbourg pour un montant de 1 400 € HT.



de l'église Saint Marcel

Le maître d'œuvre, l'Atelier d'architectes Oziol-De Micheli, a été retenu dès le 4^e trimestre 2009 pour un montant d'honoraires de 26 500 € HT.

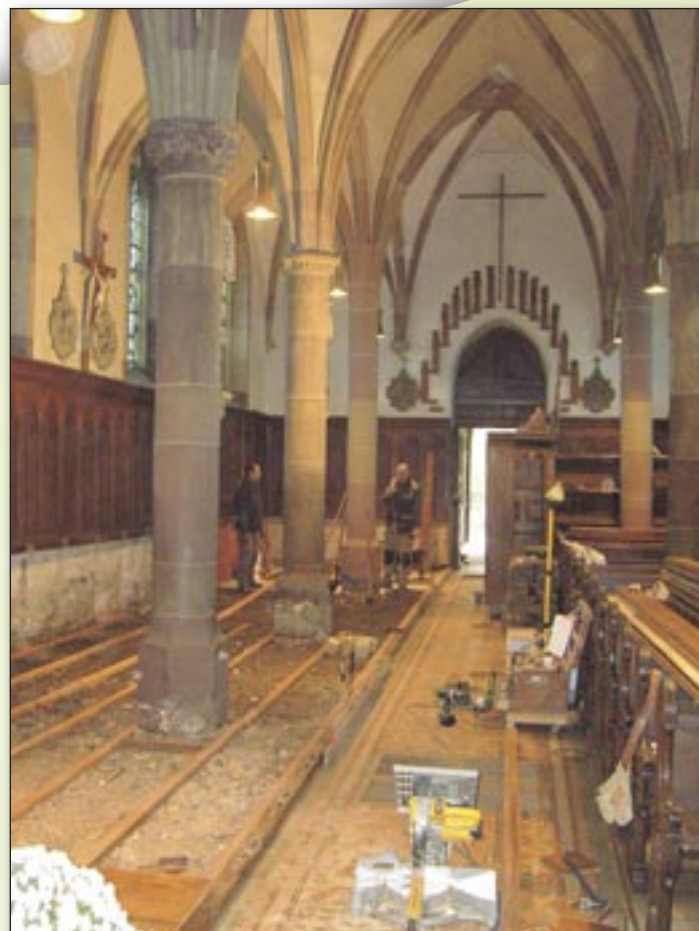
Frais de publication, en application du code des marchés publics ; aléas de chantier : 13 000 € HT

Les travaux du lot 1 comprennent, outre l'installation du chantier, la protection des existants, la pose et dépose de l'échafaudage, la dépose des tuiles, du lattis, de la volige en démolition,

La fourniture et pose de voliges, d'un voile pare-pluie, d'un lattage et contre-lattage, la fourniture et pose de tuiles plates anciennes de type Bieberschwanz, de tuiles de rive, de tuiles faitières, d'arêtières, la mise aux normes du paratonnerre, la pose de gouttières et descentes de gouttières en cuivre.

Les travaux du lot 2 comprennent, outre l'échafaudage au droit des maçonneries, le piquage des enduits sur le pignon ouest du chœur, l'application d'un enduit à la chaux hydraulique en trois couches, le rejointoiement de maçonnerie de moellons, le nettoyage des pierres, la reprise des bases de contreforts par relancis de moellons et plaquage de pierres de finition.

Les travaux du lot 3 comprennent, outre la dépose - repose des bancs fixés avec tenons-mortaises, le remplacement d'une solive d'estrade, le renouvellement des estrades avec pose d'un plancher en chêne, la restauration des allèges menuisées périphériques.



Plan de financement

- Subventions de l'Etat :
par l'intermédiaire de la DRAC : 82 250 € ;
Fonds parlementaire : 7 000 €
- Subvention du Conseil Général
de la Moselle :
Conservation du patrimoine : 82 500 €
- La Région Lorraine : 16 198 €
- Commune de Zetting : 47 302 €



Travaux d'assainissement réalisés en 2011

Comme annoncé dans le bulletin communal de 2010, les travaux d'assainissement exécutés en 2011 concernent le raccordement de Dieding sur la station de traitement des eaux usées de Zetting. Ils s'inscrivent dans le 2^e contrat pluriannuel conclu entre l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Conseil Général de la Moselle, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Cette dernière a pris à sa charge le réseau de transport, dans le cadre de sa compétence. Elle s'est aussi substituée à la commune pour la conduite des travaux sur le réseau communal, suite à une délégation de maîtrise d'ouvrage.

Les travaux sur le réseau communal ont consisté à installer

- un déversoir d'orage, un dégrilleur, un regard de mise en charge à l'aval de la rue des Saules, 330ml de PVC pression DN 140 pour le raccordement de la rue des Saules sur le poste de refoulement implanté en aval de la rue de la Fontaine.
- Un déversoir d'orage, 10ml de PVC CR8 DN 200 pour le raccordement des rues de la Fontaine, Sarre, Grand'rue sur le poste de refoulement situé en aval de la rue de la Fontaine.
- 135ml de PVC pression DN 90 et 55ml de PVC CR8 DN 315 pour raccorder les eaux pompées du poste de refoulement vers la rue du Moulin.

Les travaux dans les habitations se sont limités à la déconnexion d'une vingtaine de fosses septiques.

Coût des travaux de compétence communale : 205 051 € HT dont 50 466 € HT pour le poste de refoulement. Aides obtenues : 35% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, et 40% par le Conseil Général de la Moselle. Reste à la charge de la Commune : 25%, soit 51 262,75 € HT.

Les travaux de pose du réseau de transport depuis le fond de la rue du Moulin jusqu'à la station de traitement située au lieu-dit «hinter dem Langenberg», sont de la compétence de la CASC. Ils se décomposent comme suit :

- Installation d'un déversoir d'orage, de 20ml de PVC CR8 DN 200
- Implantation du poste de refoulement
- Pose de 1300ml de PEHD 110. (les 400ml le long du Schwartzbach ayant déjà été posés en 2007)



Coût des travaux de compétence CASC : 175 350€ HT dont 54 139€ HT pour le poste de refoulement à l'amont de la conduite de transport. Le montage financier : 35% pris en charge par l'Agence de l'Eau ; 40% par le Conseil Général de la Moselle ; 25% par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

La mise en service des postes de refoulement s'est faite le 15 novembre 2011. Depuis ce jour les eaux usées de Dieding ne s'écoulent plus librement vers la Sarre, mais sont acheminées vers la station d'épuration pour y être dépolluées.

La mise en place de ces équipements, dans d'excellentes conditions de prise en charge, est un gros atout pour le développement urbain futur de Dieding.



Quelques “clés”

pour comprendre la fiscalité de votre commune...



Les recettes de la commune de Zetting sont essentiellement constituées des produits de la fiscalité locale et des dotations de l'Etat. Les deux produits représentent 65% des recettes de fonctionnement.

Trois principales taxes composent la fiscalité locale et participent au budget de la commune :

- La taxe d'habitation (TH)
- La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)

Produits de la fiscalité locale de la commune de Zetting pour 2010

	En euros	En euros par habitants	Taux en 2010	Taux moyen national
Taxe d'habitation	96 746 €	122 €	13,70%	14,97%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	62 647 €	79 €	15,71%	15,79%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	8 723 €	11 €	49,63%	48,78%
TOTAL	168 116 €	391 €		

La commune ne perçoit cependant que 64 % de la taxe d'habitation versée par la population de Zetting. Il en est de même pour la taxe foncière sur les propriétés bâties dans la mesure où la commune n'en est pas la seule bénéficiaire. En effet, seul 57 % du montant total rentre directement dans les caisses de la commune.

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale de 2010, la partie résiduelle de la taxe d'habitation non perçue par la commune de Zetting n'est plus reversée au Département mais à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Le même mécanisme de reversement s'applique à la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties puis-

qu'une partie est désormais reversée au Département. Ainsi, sur **277 769 €** d'impôts locaux payés par les contribuables zettingeois chaque année, seul **168 116 €** viennent s'ajouter aux produits de la commune.

Mais alors comment sont déterminés les produits de la fiscalité locale de la commune ?

$$\text{BASE} \times \text{TAUX (fixé par la collectivité)} = \text{PRODUITS DE LA FISCALITE LOCALE}$$

La comparaison des taux nationaux avec ceux de la commune de Zetting montre que cette dernière bénéficie d'une fiscalité locale relativement modérée pour les habitants de la commune.



Réforme

de la fiscalité de l'aménagement

La réforme de la fiscalité de l'aménagement a été adoptée dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2010, parue au Journal Officiel du 30 décembre 2010.

Le nouveau dispositif est composé de deux taxes qui se complètent :

- la Taxe d'aménagement (TA), qui porte les objectifs de simplification et de rendement en permettant le financement des équipements publics nécessités par l'urbanisation ;
- le Versement pour sous-densité (VSD), qui porte l'objectif de lutte contre l'étalement urbain et incite à une utilisation économe de l'espace.

Il entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012

La taxe d'aménagement

Elle se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) et au programme d'aménagement d'ensemble (PAE). Elle repose sur une surface simplifiée et non plus sur la Surface Hors Œuvre Nette (SHON), trop complexe et défavorable à l'isolation. Elle permet la sectorisation des taux sur le territoire communal en fonction du coût des équipements publics à réaliser.

La part communale est comprise entre 1 et 5%, et peut être portée jusqu'à 20% par une délibération motivée sur un secteur à équiper. A Zetting le conseil municipal a fixé le taux à 3% de manière indifférenciée, tout en se réservant la possibilité d'établir, par délibération motivée, un taux plus élevé dans un secteur défini pour financer la réalisation de travaux substantiels de voirie ou de réseaux ou la création d'équipements publics généraux.

Pour **la part départementale**, la taxe d'aménagement est instituée par délibération du Conseil Général. Le taux ne pourra pas excéder 2,5%

Champ d'application : La taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Base d'imposition : L'assiette de la taxe est constituée par la valeur déterminée forfaitairement par mètre carré de la surface de la construction. La Surface Hors Œuvre Nette (SHON) étant réformée, la nouvelle surface s'entend de la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à

1,80m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies. Les surfaces sont calculées à l'intérieur des façades du bâtiment pour ne pas pénaliser l'isolation.

Une valeur unique est fixée par mètre carré : 660 € en province. Pour ne pas renchérir le coût de la fiscalité par rapport à la situation antérieure, un abattement unique de 50% est créé. Il bénéficie aux résidences principales pour les 100 premiers mètres carrés.

Mode de calcul de la base :

Surface x Valeur Forfaitaire x Taux (communal, départemental)

Les emplacements de parkings non compris dans la surface imposable d'une construction seront désormais taxés. D'autres aménagements (piscines, éoliennes et panneaux photovoltaïques) seront taxés sur une valeur forfaitaire simple et modérée.

Le versement pour sous-densité

Réservé aux zones U et AU des PLU (Plans locaux d'urbanisme) ou des POS, le versement pour sous-densité (VSD) est un outil destiné à permettre une utilisation plus économe de l'espace et à lutter contre l'étalement urbain. Ce dispositif permet aux communes qui le souhaitent d'instaurer un seuil minimal de densité de secteur (SMD).

En deçà de ce seuil, les constructeurs devront s'acquitter d'un versement égal au produit de la moitié de la valeur du terrain par le rapport entre la surface manquante pour que la construction atteigne le seuil minimal de densité et la surface de la construction résultant de l'application de ce seuil.

Mode de calcul de la taxe VSD

$$\frac{\text{Valeur déclarée du terrain}}{2} \times \frac{\text{Surface de la constr. résultant de l'application du SMD} - \text{Surf. Constr.}}{\text{Surface de la construction résultant de l'application du SMD}}$$

Comme pour la taxe d'aménagement, le VSD est applicable aux autorisations d'urbanisme déposées à compter du 1^{er} mars 2012.

Le conseil municipal de notre commune n'a pas, à ce jour, instauré le VSD (versement pour sous-densité).

Des compléments d'information pourront vous être apportés par la mairie à l'occasion du dépôt d'une demande d'urbanisme.



Maisons fleuries



Le 14 novembre s'est déroulée en mairie, la traditionnelle remise des prix du concours «Maisons fleuries» organisé par la commune en partenariat avec l'association des arboriculteurs. Une nouveauté cette année : cinq prix ont été réservés aux maisons à fleurissement restreint.

Une cinquantaine de maisons ont été notées par le jury pour leur originalité, leur diversité, la beauté de leur fleurissement. Le choix comme de coutume a été difficile tant les arrangements floraux étaient réussis et ce malgré une météo capricieuse, printemps chaud et sec, été pluvieux.

Lauréats 2011

DEL BIANCO Estelle
HEISCHLING Monique
KALIS Fabienne
KILLIAN Marceline
LEROY Annie
MERTZ Audrey
MEYER Eliane
MEYER Hélène
MEYER Marie-Jeanne
MEYER Nadine
MEYER Natasha
MEYER Yvette
MULLER Irène
RISSE Marie
SCHEIDECKER Monique

HORS CONCOURS

HEITGER Florentine
HOFFMANN Adèle
KLAM Simone
MEYER Mariette
MEYER Raymonde

A la recherche de nos racines...

La toponymie est l'ensemble des noms de lieu d'une région, d'une langue. Elle peut nous transmettre des indices intéressants sur les habitants de ce lieu, les activités qu'ils y exerçaient. Les lieux-dits figurant sur les anciens plans cadastraux sont, à cet égard, révélateurs.

Les quelques exemples qui suivent proviennent du fonds de recherche d'un habitant de la commune qui se passionne pour «l'onomastique».

Zetting ; Dieding : Le nom des localités est celui des chefs germains qui se sont installés et ont fondé les villages. Le suffixe -ing, fréquent dans les toponymes de la région, signifie les habitants de... Tato, Zato, Ceto + -ing = Les habitants de Ceto = «Cetingen». Dido, Thiedo, Diedo, Dudo + -ing = les habitants de Dudo = «Dudingen»

Brühl (franç. Breuil) vient du bas latin brogilus, du gaulois *brogilos, dérivé de broga = champ. Sens spécifique : pré humide planté ou entouré d'arbres. A Zetting l'endroit ainsi appelé désigne les terrains alluviaux près de la Sarre. La terre y est riche et se prête à la culture potagère.

Roedern : provient de l'allemand roden = défricher. A Zetting le lieu-dit «in den Roedern» désigne des prés qui s'étendent entre le Zettingerwald et le Honigwald. On peut supposer qu'à une certaine

époque du passé ces prés ont été soustraits à la forêt pour être mis en culture. L'espace a été déboisé et défriché.

Lehwald : désigne un bois situé sur les hauteurs vers Wiesviller, mais sur le ban de Sarreinsming.

Lehwald est l'évolution du mot Löhwald, originellement Lohwald = forêt où l'on prélève l'écorce pour le tannage du cuir. Lohen = tanner; die Lohe = l'écorce, le tan. Der Lohgerber = le tanneur

Gerbergartenwiese : lieu-dit sur la rive gauche de la Sarre, (non loin du pont routier actuel). On peut supposer que des artisans tanneurs y exerçaient leur activité.

Haasbach provient de Haselbach = ruisseau bordé de noisetiers.

Allmend : terrain qui appartient à tous

Herrenwald, ; Fronwald : bois situés sur le ban de Wiesviller. Ils étaient ainsi appelés parce que c'étaient des forêts seigneuriales où s'exerçait la corvée au bénéfice du seigneur. Die Fron = la corvée. Fronen = exécuter des corvées.

A côté des forêts seigneuriales existaient çà et là des forêts affranchies, libres d'impôts et de corvées. Il existe un lieu-dit «Freiwald» sur le ban des communes de Rémelfing et de Neufgrange.



Monsieur Sylvain Mouchet vous êtes garde forestier et avez été nommé récemment à Zetting. Pouvez-vous nous dire comment est gérée notre forêt ?

La forêt de Zetting, propriété de la commune, est gérée par l'Office National des Forêts. C'est un massif boisé de 140 ha, principalement de hêtres et 10% de chênes et autres essences.

La forêt est soumise à un plan de gestion appelé «aménagement». Ce document, disponible en mairie, regroupe les informations concernant l'état actuel de la forêt (climat, géologie, sol, botanique, essences d'arbres...). Il permet de programmer les travaux et les coupes de bois qui feront évoluer la forêt, et il permet d'estimer le volume de bois et le nombre d'arbres sur les parcelles et donc de prévoir les récoltes. On trouve aussi dans ce document diverses cartes du massif et un bilan des recettes et dépenses de la forêt pour la commune.

Le plan d'aménagement de Zetting est terminé depuis 2008. Un nouvel aménagement sera réalisé au cours de la saison 2011/2012, pour une nouvelle période de 15 ou 20 ans.

La forêt de Zetting est gérée actuellement en futaie régulière. C'est-à-dire que sur une même parcelle on retrouvera des arbres ayant environ le même âge. Donc à fortiori le même diamètre et la même hauteur. La forêt de Zetting est une vieille futaie régulière, les bois ont un fort diamètre (50cm en moyenne) et une grande hauteur (30 à 35m en général). Donc elle est très sensible au vent dans son ensemble. La tempête de décembre 1999 et les coups de vent de 2009 et 2010 l'ont prouvé, en prélevant un volume de chablis (arbres emportés par le vent) très important.



Que faut-il faire pour éviter cela ?

Le prochain aménagement sera sûrement traité en futaie irrégulière. Ce type de gestion signifie que sur une parcelle donnée, on retrouvera normalement tous les stades de développement d'une forêt. Donc l'on aura différents âges, différentes hauteurs et différents diamètres. Cette architecture est beaucoup moins sensible au vent : elle le casse au lieu de l'accélérer. La futaie irrégulière permet de favoriser la diversité des essences forestières sur le massif, et elle permet de réaliser des coupes de bois plus douces, en récoltant sur des rotations plus courtes dans le temps.

On favorisera au maximum la diversification des essences d'arbres et l'on continuera les plantations réalisées par la commune depuis une quinzaine d'années déjà. Cela permet d'introduire des essences disparues et peut entrer dans le programme d'«irrégularisation» de la forêt.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

OBRINGER



2, rue Nationale
57200 Sarreguemines
Tél/Fax 03 87 98 39 32

**Du lundi au samedi de 7h à 18h30
sans interruption**



LC SANITOITURE

**Couverture
Zinguerie
Étanchéité**

Lionel et Matthieu CARAFA

7 rue de la Gare
57990 IPPLING
Tél. 03 87 95 52 95
Fax 03 87 02 94 64
Port. 06 14 55 56 54



Commune de Zetting

Le bois provenant de notre forêt est vendu chaque année, comment sont réalisées les coupes ?

Deux types de coupe sont réalisés :

- la coupe d'amélioration, où l'on prélève les arbres malades ou avec des défauts rédhibitoires pour faire de la place aux autres arbres. On améliore ainsi la qualité et la croissance des bois.
- la coupe de régénération, cette fois on prélève plus de bois que précédemment pour mettre en lumière le sol et ainsi permettre aux semis de pousser et de créer à l'avenir la nouvelle forêt.

On ne coupe pas systématiquement les arbres morts ou avec des cavités. On laisse au minimum trois chandelles par hectare. Ceci pour permettre le maintien de tout un cortège d'insectes et d'oiseaux dans le massif. Les bois morts ont un rôle très important à jouer dans le cycle biologique d'une forêt.



Sortie en forêt au printemps du conseil municipal en compagnie du garde forestier avec inspection des parcelles reboisées et explication du plan d'aménagement.

Qu'en est-il du tassement du sol ?

C'est un point important. En effet, le sol de la forêt est en majorité limoneux. Il est très sensible au tassement causé par les machines (tracteurs ou engins forestiers). Le tassement détruit les différentes couches du sol et les porosités. Ceci apporte des contraintes physiques et chimiques au niveau des racines et empêche la croissance des arbres (problèmes surtout au niveau de l'assimilation de l'air et de l'eau par les racines.). Donc il est important pour tous les intervenants en forêt de respecter les pistes et chemins prévus pour le passage des engins.

Pour conclure, la forêt communale de Zetting est un massif vieilli qu'il faut régénérer parce qu'il a un potentiel important tant au niveau économique qu'écologique et social.



Plantation de 800 chênes et 300 essences précieuses le 3 décembre dans la parcelle 15

RESTAURANT LE CAQUELON

Le spécialiste des fondues



6 rue de la Sarre
57905 DIEDING

Tél. 03 87 02 12 86
Port. 06 78 81 27 53

lecaquelon@orange.fr



SOLUTIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISME

03 87 29 13 13

www.starck-elec.com



Klein Bernard, un enfant de Zetting

Bernard est né à Zetting le 2 décembre 1943. Il est l'aîné de 10 enfants, «même père, même mère» comme on dit au Cameroun. Très tôt il manifeste le désir d'aller à Neufgrange pour être missionnaire chez les Pères du St-Esprit.

Il y passe trois années, de 1954 à 1957, et poursuit ensuite ses études secondaires jusqu'à la classe de 1^{ère}, à Saverne. Après une année de réflexion et de prière à Cellule, dans le Massif Central, en 1962, il se rend à Mortain, en Normandie où il fait sa terminale et passe son bac avant de se lancer dans l'étude de la philosophie.

Puis, au lieu de faire son service militaire en France, il opte pour la Coopération Missionnaire en Afrique. C'est ainsi qu'il passera deux années scolaires à enseigner au petit séminaire de Ngazobil, au Sénégal.

A la rentrée scolaire de 1970, Bernard commence les études de théologie au Séminaire des Missions à Chevilly-Larue, au Sud de Paris. Mais après l'expérience intéressante du Sénégal, les études, et surtout le programme de ces études qui n'avait pas varié depuis des décennies, commencent à peser sur le moral de Bernard qui rêve des grands espaces africains.

Un petit séjour de deux années au Cameroun lui permet de remettre un peu d'ordre dans ses idées : pour devenir prêtre-missionnaire, il faut bien passer par les études. Heureusement, entre temps le programme des études de théologie avait subi des transformations très positives, et Bernard s'est plu à Chevilly où il a finalement été ordonné sous-diacre, puis diacre.

Fin juin 1973, c'est à Zetting qu'il est ordonné prêtre par Monseigneur Schmitt, évêque de Metz.



A la fin de cette même année, Bernard s'envole pour le Cameroun pour aller donner un «coup de main» au Père Camille Spreder comme vicaire dans la mission de Bibey, en Haute Sanaga.

Durant les premières années, il se consacre entre autre à l'apprentissage de l'«Ewondo», langue parlée dans une grande partie de la région, et à l'étude des us et coutumes du pays.

En 1978, après quelques années à Bibey, il est nommé curé d'une paroisse du Sud, Ebotenkou, avec l'avantage que les gens y parlent aussi l'Ewondo. Il restera pendant dix-neuf années dans cette Mission.

En 1997, ses supérieurs l'envoient à Ngoro, une paroisse plus au Nord, avec une population différente et une autre langue, à la limite de la grande forêt et de la savane. Il y restera jusqu'en 2011.

Bernard n'a jamais accepté de limiter son travail de missionnaire à l'annonce de l'Evangile et à la distribution des sacrements. Dès le début, il s'est penché sur le quotidien de ses paroissiens, pour voir comment il pouvait contribuer à améliorer ce quotidien. Il disait souvent : «Comment voulez-vous que je leur parle de l'amour de Dieu le dimanche à la messe, si je ne leur montre pas cet amour en les aidant dans la vie de tous les jours ?»

Se retrouver tout seul pour une paroisse qui a presque la taille de la moitié d'un département de chez nous, sous un climat souvent difficile et avec une infrastructure routière lamentable n'est pas de tout repos. Il n'y a pas que la mécanique des voitures qui souffre de cette situation, le moral aussi est souvent mis à rude épreuve !

Heureusement, la pratique de la chasse dans les grands espaces lui permet de décompresser et d'oublier un peu les difficultés...

C'est à Ebotenkou qu'il s'était lancé dans la culture d'un palmier à huile sélectionné, qui est très productif et dont les noix se récoltent facilement. Pas besoin d'abattre des arbres pour cette culture qui peut se faire dans les villages et qui est utilisée directement par la population locale. Tous les ans il plantait entre deux et quatre mille graines de ce palmier. Il poursuivra cette tâche jusqu'à la fin de son séjour camerounais, et ses derniers plants ont été vendus et distribués alors qu'il vivait ses dernières semaines à l'hôpital à Paris.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Coteaux Val de Sarre
Agences à Neufgrange, Sarreinsming
et Wittring



de chez nous

A Ngoro, il poursuit ses efforts pour améliorer la vie des gens. Il fait creuser des puits pour faciliter l'accès à l'eau potable et s'occupe de la santé en informant et en distribuant des médicaments contre le sida et le paludisme...

Bernard avait aussi la passion du jardinage, et les religieuses du voisinage étaient souvent jalouses de ses belles salades...

Vers la fin, quand sa santé commençait à lui jouer des tours, il disait qu'il aimerait prendre sa retraite pour pouvoir se soigner, mais surtout pour avoir du temps pour apprendre aux gens des petites choses sur le jardinage, le petit élevage (lapins, cailles...), ces choses qui peuvent améliorer l'existence de bien des familles. Il rêvait également d'écrire : raconter des anecdotes, partager ses expériences et transmettre ce qu'il avait appris au contact des gens pendant toutes ces années en Afrique. Nul doute qu'il nous aurait passionnés avec ses écrits...

Hélas, le destin, la Providence ou tout simplement la vie, en ont décidé autrement.

Depuis quelques années déjà, la santé n'était plus au rendez-vous. Bernard était même rentré en urgence, en 2008 pour subir des examens plus approfondis. Mais comme les médecins n'avaient rien trouvé d'alarmant, il était reparti un mois plus tard en mettant ses problèmes sur le dos du paludisme...

Mais malgré les traitements contre le palu. et les faiblesses cardiaques, sa santé se détériore fin 2010 et les médecins camerounais décident une nouvelle fois de le renvoyer en France pour des investigations plus approfondies.



Cette fois-ci Bernard sait que la situation est grave. Il trouve encore la force d'aller dans sa Mission pour mettre un peu d'ordre dans les «affaires» afin qu'un éventuel successeur ne soit pas trop perdu. A ce moment, il est pratiquement sûr de quitter le Cameroun pour toujours. Et le 15 mars 2011, Bernard, épuisé, atterrit à Paris et va consulter un spécialiste le jour même. Après un passage dans le scanner, il est tout de suite hospitalisé pour une double phlébite qu'il traînait depuis trois semaines sans le savoir et des analyses complémentaires révèlent assez vite un cancer du pancréas avec des métastases sur le foie, entre autre. Les médecins lui font comprendre que la situation est grave, voire désespérée.

Après un passage à l'hôpital Marie Curie, Bernard va rejoindre Chevilly-Larue, où les spiritains ont une maison de retraite médicalisée. Et c'est là, au milieu de sa famille spirituelle, qu'il passera ses derniers jours.

Il nous a quittés le 10 mai au matin, entouré des religieuses soignantes, des confrères spiritains, et de deux de ses frères et sœurs, Jacqueline et Aloyse.

Il repose désormais au cimetière de la Maison des spiritains à Chevilly. Une messe du souvenir a été célébrée à Zetting le 24 mai autour de sa famille, de nombreux amis et des confrères prêtres qui le connaissaient.

Bernard laisse une grande famille et beaucoup d'amis dans la tristesse. Un de ses derniers soucis dont il parlait souvent sur son lit d'hôpital, était de n'avoir pas pu faire sa circulaire annuelle et de ne pas pouvoir remercier les nombreux amis pour tout ce qu'il a reçu, en soutien matériel, bien sûr, mais aussi et surtout en amitié vraie et chaleureuse durant son long ministère au Cameroun.



Bibliothèque

Depuis sa création, en 1998, la bibliothèque de Zetting n'a cessé d'évoluer. Tout d'abord elle a changé de locaux. Anciennement située dans le bâtiment qui abrite l'actuelle Mairie, elle a intégré sa place définitive au 2A rue de l'église, dans l'ancienne école des filles. Enfin, en 2006, elle a intégré le réseau de la médiathèque qui a mis à disposition du matériel informatique performant permettant, ainsi, la mise en réseau des neuf bibliothèques de proximité.

Dans un avenir proche les échanges d'ouvrages pourront se faire entre les bibliothèques pour la plus grande satisfaction des lecteurs qui, avec une même carte d'abonnement, auront la possibilité d'emprunter livres, CD et DVD dans n'importe laquelle des bibliothèques du réseau et les restituer dans n'importe quelle autre bibliothèque, ce qui n'est pas encore possible actuellement.



Dès son intégration au réseau, les moyens financiers ont été, également, revus à la hausse. Si la dotation par habitant a évolué permettant l'achat d'ouvrages nouveaux plus nombreux, des propositions d'expositions et d'animations de type "raconte-tapis" (il s'agit d'un tapis de lecture matelassé qui reprend, en l'illustrant, les décors et les personnages du conte.) se sont déroulées tout au long de l'année scolaire. Les élèves d'école maternelle ont pu bénéficier, à chaque fois de ce dispositif grâce à la bonne volonté de leur institutrice, madame Solène HOFFMANN, qui a su motiver les enfants et les faire venir à la bibliothèque pour assister aux représentations.

La dernière exposition en date a été celle sur les dinosaures.



Le point d'orgue de la saison culturelle s'est situé le 22 octobre dernier avec la venue de Luc Arbogast, chanteur dont la voix s'étend sur cinq octaves, dans le cadre d'une animation gratuite de "Lire en Fête en Moselle 2011". Celui-ci a chanté et enchanté les amateurs de musique médiévale, venus de tous les horizons et notamment de la ville jumelée de Tholey, qui n'auraient pu souhaiter meilleur décor que le cadre de l'Eglise Saint-Marcel de Zetting.

Enfin, l'équipe des bénévoles s'est agrandie par la venue d'une recrue de choix en la personne de madame Anne HOFFMANN de Dieding. Tout nouvellement retraitée, celle-ci a fait partie du personnel de la médiathèque et a tout naturellement souhaité renforcer l'équipe des bénévoles de la bibliothèque qui comportait, jusqu'à présent 5 personnes.



Les bénévoles : Anne, Gaby, Raymonde, Bernard, Dominique, Gilles

Horaires d'ouverture et conditions de prêt

- La bibliothèque est ouverte au public les lundis de 15H00 à 18H00 et les jeudis de 18H00 à 21H00. Fermeture annuelle en juillet et en août.
- Téléphone : 03.87.02.36.35
- Gratuité de la carte pour les jeunes. Cotisation annuelle de 5 € pour l'emprunt de livres. Jusqu'à 4 ouvrages peuvent être empruntés simultanément pour une durée de 3 semaines, renouvelable.



Rétrospective

**Population recensée :
864 habitants**

Janvier

Aviculture - Forte d'une vingtaine de membres actifs, la société avicole reconduit la présidence de Marc Schloesser.

Loto - Le loto familial organisé par le Tennis Club obtient un grand succès (plus de 400 joueurs).

Théâtre - Sous l'égide des sapeurs-pompiers, les Joyeux Lurons de Etting présentent la pièce Spanien Ole.

Février

Carnaval - L'Association sportive organise un dîner dansant carnavalesque animé par Trio-Mélodie, soirée suivie le lundi par le bal du Rosenmontag.

Club d'épargne - Après le décès de leur président, le club Bonne Espérance sera conduit par Claude Schillé.

Municipales - Jean-Marie Meyer mène une liste ouverte d'entente communale.

Anniversaire - Léonie Burgun, doyenne de Zetting, a fêté ses 91 ans.

Mars

Mairie - Le 25 mars, Jean-Marie Meyer retrouve son fauteuil de maire.

Noces d'or - Thérèse et Charles Obringer fêtent leurs Noces d'or en famille.

Avril

Parking - Le conseil municipal prévoit un parking derrière la nouvelle mairie.

Excursion - Culture et Loisirs organise une sortie à Europa-Parc à Rust.

Mai

Marche - Une sortie pédestre du 1er mai est organisée par le club d'épargne Bonne Espérance.

Cadastre - Le géomètre Cadiou effectue un relevé cadastral des constructions à Zetting-Dieding.

Noces d'or - Denise et Florent Heitz, parents de sept enfants, fêtent leurs Noces d'or.

Ecole - Les enfants de Zetting profitent durant une semaine d'un séjour de découverte au Domaine Saint-Jacques de St-Nabor-Ottrott, en Alsace.



Juin

Feu de la Saint-Jean - Pompiers et aviculteurs reconstituent la légende du taureau de Zetting.

Vacances - Le club du 3e âge passe une semaine de découverte à Sevrier sur les bords du Lac d'Annecy.

Noces de diamant - François et Octavie Glatz ont fêté leurs Noces de diamant, 60 ans de vie commune.

Juillet

Football - 27 équipes, un record, ont participé au tournoi «Tout le monde joue au football».

Août

Premier centre aéré estival organisé en partenariat avec Sarreinsming et Rémelfing, à Sarreinsming

Exposition - L'association Art et Loisirs a organisé une exposition de patchwork, peinture, aquarelle, sculpture et poterie.

Septembre

Exposition - Le club avicole a exposé plus de 250 jeunes sujets, lapins, poules, pigeons.

Rencontre - Les membres du club de l'Amitié de Berthelming ont fait honneur au Club du troisième âge de Zetting, partageant un bon repas avant de visiter l'église Saint-Marcel.

Réalisation d'un colombarium au cimetière

Réfection du mur d'enceinte du cimetière de Dieding

Octobre

Sortie - Le club du 3e âge a fait une sortie au centre de loisirs d'Amnéville.

Sacerdoce - Le père Winkel a fêté ses 60 ans de sacerdoce, honoré par les paroissiens de la communauté Notre Dame du Val de Sarre.

Kermesse - Dans le but d'une réfection de la peinture de l'église de Dieding, les paroissiens de la



Que s'est-il passé en 2001 ?



Premier centre aéré estival organisé en partenariat avec Sarreinsming et Rémelfing à Sarreinsming

communauté ont participé à un après-midi récréatif dans la salle socioculturelle.

Novembre

Euro - Des formateurs organisent une séquence de banalisation concernant l'EURO, nouvelle monnaie, lors d'un après-midi récréatif du 3^e âge.

Tholey - Les édiles de Tholey et de Zetting se rencontrent en vue du 30^e anniversaire de la signature du jumelage.

Record - Marcelle et Armand Hen récoltent deux potirons géants, 33 kg pour l'un et 66 kg pour le second.

Peinture - Yvonne Funrock de Neufgrange et Etienne Strohmman de Zetting exposent leurs œuvres dans la nouvelle bibliothèque.

Décembre

Saint Nicolas - Le saint homme a gâté les enfants de la maternelle et de l'élémentaire.

Pompiers - En présence du maire, promotions et diplômes ont été accordés à des membres méritants de l'Amicale des sapeurs-pompiers qui



fêtaient leur sainte patronne ainsi que le départ à la retraite de Meyer Marcel.

Les personnes âgées de plus de 65 ans ont été honorées par la commune lors du repas de Noël organisé par la municipalité.

Nous ont quittés :

MEYER Jeannot, BIZZARO Quintino, ROHR Louis, MEYER Marie-Elise, KRAUSER Guillaume, SINS Jean, HOFFMANN Marie-Odile, GLATZ Berthe.



Civisme

Qu'on se le dise...

Chaque année la commune est obligée de faire appel à l'hydro-cureuse de la ville de Sarreguemines pour déboucher des avaloirs obstrués par du béton. Des riverains l'y déversent en rinçant la toupie mélangeuse de leur bétonnière. Coût : 200€ par intervention, répétée 4 ou 5 fois dans l'année. C'est de l'argent dont on pourrait faire un meilleur usage !...

Les «déchets verts» (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage...) **sont assimilés à des déchets ménagers** selon l'annexe II du décret n° 2002-540 relatif à la classification des déchets, codifiée à la suite de l'article R. 54168 du code de l'environnement. Or l'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule que **le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit.**

Appel à la prudence

L'usage se répand chez les particuliers de tirer des feux d'artifice à l'occasion de certains événements festifs comme, par exemple, l'entrée dans la nouvelle année. Or les feux d'artifice sont assimilés à des explosifs. La réglementation les classe en quatre catégories suivant leur puissance et leur dangerosité. Seuls les artifices pyrotechniques de catégorie 1 peuvent être achetés par des mineurs de 12 ans et plus. Les artifices des catégories 2 et 3 conçus pour être tirés par un mortier sont vendus sous condition d'agrément préfectoral. La catégorie 4 est, elle, réservée à un usage professionnel. Une réglementation moins restrictive en Allemagne permet d'acheter en vente libre des bombes d'artifice de forte puissance. La manipulation de ces fusées par des usagers non avertis peut s'avérer dangereuse pour les personnes et pour le bâti environnant (risques de brûlures, départs de feu, tuiles trouées, etc...).

Déjections canines

Une prise de conscience a eu lieu : les promeneurs de chiens canalisent mieux les envies pressantes de leur toutou. Mais il reste une poignée d'irréductibles. S'agit-il des maîtres ou de leurs compagnons à quatre pattes ?

Plantation d'arbres

Les samedis 3 et 17 décembre de nombreux bénévoles ont répondu à l'appel lancé par la commune, pour participer à la désormais traditionnelle opération de plantation dans la forêt communale.

800 chênes rouvres, 300 érables, merisiers et autres espèces dites précieuses ont été plantés, parcelle 15, dans une zone où la régénération naturelle est insuffisante. Un grand merci à chaque participant pour ce geste désintéressé et écocitoyen !

Etat civil

NAISSANCES

Ont vu le jour cette année :

JAKUMULSKI Yael

Le 03/03/2011 à Sarreguemines

MULIER Nathan

Le 10/05/2011 à Sarreguemines

REHM Maxime

Le 19/07/2011 à Sarreguemines

MAZURCZAK Clément

Le 16/08/2011 à Sarreguemines

MICHALOWICZ NEYNER Anna

Le 13/08/2011 à Strasbourg

GIO Rose

Le 10/11/2011 à Sarreguemines

MARIAGES

Se sont unis :

ROUMENS Thomas - EICHERT Perrine

Le 14/05/2011

PLATZ Michel - HEITZMANN Christelle

Le 06/08/2011

HOFFMANN Jean-Claude - HILGERS

Coralie

Le 28/10/2011

DECES

Nous ont quittés :

ROUSTIT Patrick

Le 23/12/2010

THIEL Marie-Thérèse veuve EYEN

Le 16/01/2011

SCHUTZ Danièle épouse OBRINGER

Le 25/02/2011

BRANSTETT Lucie veuve KRAUSER

Le 14/03/2011

PLICHTA Eugène

Le 30/06/2011

GLUCK Pierre

Le 07/07/2011

FEGEL Gertrude veuve DANIEL

Le 13/08/2011

SCHWARTZ Etienne

Le 16/08/2011

GLATZ Ernest

Le 20/08/2011

KALIS Odile veuve HAUCK

Le 28/09/2011

KARMANN Claude

Le 15/11/2011

SCHMITT Roger

Le 30/11/2011

Les écoles



L'école maternelle



Confection d'un baobab à la manière de l'arbre serpents de Niki de Saint Phalle

**Projet Afrique
d'avril à juin 2011**



Massaïs réalisés par les élèves de maternelle à la manière de Bethe Sélassié



Goûter rouge



Les boubous africains (costumes) ont été réalisés par les élèves



Visite de la station d'épuration



Raconte tapis à la bibliothèque de Zetting



L'école élémentaire



Un auteur de littérature de jeunesse, Mme Ambard, est venu expliquer son travail aux élèves de CM1 et de CM2



Les élèves de CM1 se sont illustrés à la rencontre d'athlétisme



Les élèves de CM1 au cross de la CASC



L'exposition des œuvres des élèves sur le thème du «corps» a connu un vif succès



Les élèves de CM2 en classe de neige à Combloux



La classe de CE2 a fêté Halloween.



Les élèves de l'école ont fêté Carnaval.



Les élèves profitent de la première neige pour faire un bonhomme de neige.



Saint Nicolas est venu récompenser les enfants sages.



**Sortie de fin d'année du CE2
au parc archéologique de Bliesbruck**



*La classe de CE1 a visité le musée de la faïencerie
et en particulier l'exposition temporaire
sur Niki de Saint Phalle.*



*La classe de CE1 a vu le spectacle «Boubam
et le tam-tam» avec la classe de PICE1 de Rémelfing
et les classes maternelles de Zetting et de Rémelfing.*



*Visite du parc Sainte Croix avec la classe de CPICE1
de l'école de Rémelfing.*



Fin
de l'année scolaire
2010/2011



La fabrique de l'église

La «fabrique» est l'établissement qui représente et administre les intérêts temporels d'une église publique. Elle peut acquérir, aliéner, administrer des biens.

Toute paroisse doit être dotée d'un conseil de fabrique pour encaisser les recettes et pourvoir aux dépenses. Sur le territoire de notre commune existent deux paroisses, chacune regroupée autour de son église : celle de Dieding et celle de Zetting. L'une et l'autre appartiennent à la Communauté de paroisses «Notre-Dame du Val-de-Sarre», administrée par l'abbé Franck Knorst.

Dans les paroisses de moins de 5000 habitants le conseil de fabrique compte sept membres. Parmi eux cinq sont renouvelables par moitié tous les 3 ans. Les deux autres sont des membres de droit : il s'agit du curé desservant et du maire de la commune.

Les membres élus au sein du conseil de fabrique de Zetting sont : Simon Schillé, président ; André Jung, trésorier ; Michèle Lauer, secrétaire ; Gaston Jung ; Liliane Florsch.

Les membres élus au sein du conseil de fabrique de Dieding sont : Gilbert Schneider, président, Solange Schoettel, trésorière ; Christine Luttmann, secrétaire ; Bernard Klein ; Yves Schoettel.

On les appelle les fabriciens. Ils votent et exécutent le budget mais ils ne peuvent engager des dépenses supérieures à 30 000 € sans l'autorisation de l'évêque du diocèse.

L'équilibre budgétaire, entre des charges incompressibles (chauffage, électricité, assurance, fournitures de bureau, réparation des biens mobiliers, etc...) et des

recettes de plus en plus aléatoires (nombre d'offices religieux en diminution, baisse de fréquentation, baisse du produit des quêtes pour le chauffage, etc...) est de plus en plus difficile à réaliser. Certaines petites paroisses risquent de se trouver à brève échéance en cessation de paiement. Les recettes cumulées de celles qui ont thésaurisé dans le passé seront bientôt épuisées. A titre d'exemple : 19375€ ont été dépensés en 2010, à Zetting, pour le rehaussement de l'orgue). Autre exemple : Conformément à un décret du 10 janvier 2001, les paroisses d'Alsace-Moselle se partageant un même prêtre desservant doivent toutes participer aux frais d'entretien du presbytère où réside ledit desservant. Notre commune s'acquitte de cette charge en reversant à la paroisse 1/3 du produit de la location du presbytère de Zetting. Or ces dernières années, par nécessité et pour équilibrer le budget, ce reversement, qui représente 1/4 des recettes totales, sert à couvrir les dépenses courantes de fonctionnement de la paroisse, alors qu'il devrait rester disponible pour servir de participation «interparoissiale».

Face à cette situation financière préoccupante, nous allons devoir faire appel à la générosité publique. Les fabriques sont assimilées à des organismes d'intérêt général. Si vous leur concédez des dons non anonymes, un reçu fiscal vous sera délivré, qui vous fera bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du montant de votre don. D'avance merci à tous les généreux donateurs !

**Entretien et dépannage
chauffage - plomberie
VMC**



Dépannage

BECK Ludovic
21A rue Principale
57200 WIESVILLER

Tél. 06 14 88 86 84

E-mail : ludovic.beck@neuf.fr
Tél. 03 55 03 33 65

**Sécurité
Protection
Santé**

EURL

**PATRICK STRAUMANN
COORDINATION SPS
06 43 90 40 38**

20 rue de la Roche Plate - 57370 PHALSBURG
Tél. 03 87 03 17 24 - Fax 03 87 25 77 12
sps.straumann@orange.fr



L'église Saint



Classée «Monument Historique» en 1891 à cause de son histoire, de son architecture et de ses magnifiques vitraux, elle fait aujourd'hui l'objet d'importants travaux de restauration. C'est l'occasion de braquer les projecteurs sur un édifice emblématique de notre commune, qui nous paraît familier mais qu'à vrai dire nous connaissons peu.

A première vue, l'église paraît faite de plusieurs morceaux, comme un jeu de construction où l'on aurait assemblé des pièces dépareillées. Rien d'étonnant : ses composantes juxtaposées ont été construites à des époques différentes.

La tour ronde

Les baies géminées de la partie supérieure donnent à penser que la tour date du XI^e siècle, mais la partie inférieure peut avoir été construite entre le VIII^e et le X^e siècle. Elle repose, comme à Reinheim, sur de murs romains. Maçonnée en pierres calcaires de provenance locale, la tour a un diamètre de 7,12m. et ses murs une épaisseur de 1,65m. La hauteur de 17m. se divise en 5 parties, le rez-de-chaussée et quatre



étages, respectivement de 1m, 5m, 7m, 1,5m et 2,5m, séparées par des corniches, ou bandeaux chanfreinés, de pierres en grés des Vosges. Le porche voûté à arcs du XV^e siècle a un diamètre de 3,82m et une hauteur de 5,50m. L'ouverture sur l'extérieur date du XIX^e siècle. Les quatre étages sont en retrait sur le rez-de-chaussée et les uns sur les autres. Le quatrième étage est percé de quatre ouvertures romanes constituées en doubles baies cintrées, séparées par une colonne à chapiteau cubique supportant une double console, et sur lequel viennent reposer les retombées des deux cintres. Une petite corniche sépare les piedroits de la naissance de la voûte. C'est de ces ouvertures que le guetteur surveillait les alentours du village pour prévenir les habitants des dangers. Au premier signal ceux-ci se réfugiaient à l'intérieur du cimetière et de l'église, interdits aux hommes armés sous peine d'excommunication. En sus de sa voca-



tion de poste de gué, de refuge et d'ouvrage de défense, la tour abritait les cloches. Leur nombre, leur poids et leur tonalité ont varié au cours du temps.

La tour est surmontée d'une flèche conique couverte d'ardoises. Primitivement elle n'avait que 5m de hauteur, au lieu de 13,50m actuellement. Elle a été restaurée en 1962 parce qu'elle penchait, ce qui semblait accréditer la légende du taureau que les habitants auraient hissé sur le toit du clocher afin qu'il y broute l'herbe...

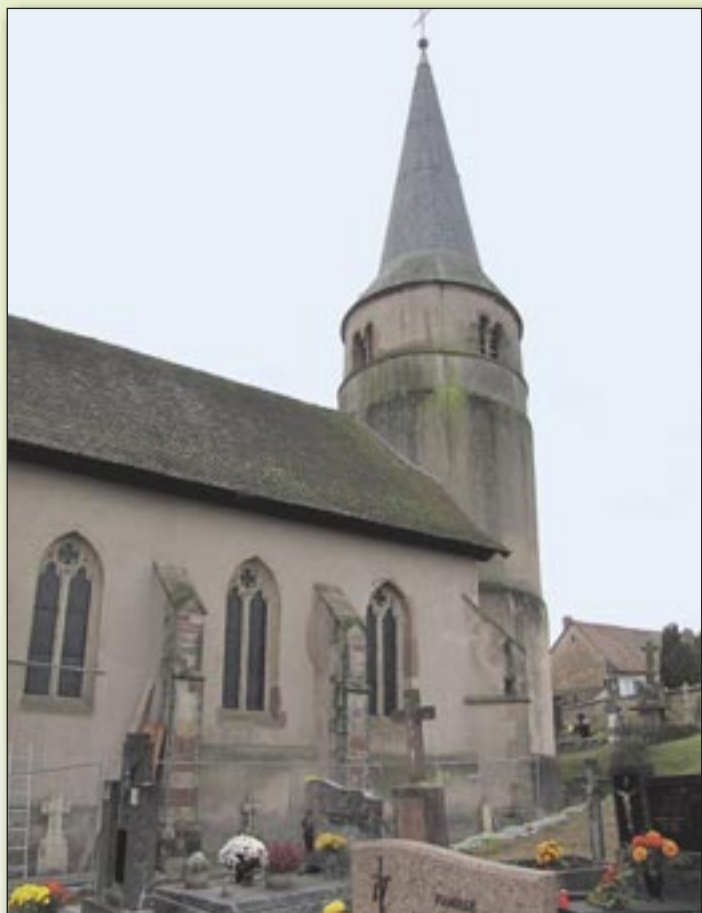
Le portail qui permet d'entrer dans la tour par l'extérieur n'a été rajouté qu'en 1865. Avant le percement de cette ouverture on pénétrait dans l'église par une porte, maçonnée aujourd'hui, située dans le mur méridional de la nef, à l'emplacement où est placé à présent le confessionnal.

En 1992, à l'occasion de travaux au pied de la tour, on s'aperçut qu'elle reposait sans fondations sur un coussin d'argile, qu'elle donnait de la gîte et se descellait de la nef. D'importants travaux furent entrepris en urgence par la commune, sous l'égide de la DRAC (direction régionale de l'architecture et de la culture). La technique mise en œuvre s'inspire de celle appliquée à la célèbre tour de Pise : réalisation d'un double cerclage en béton armé, relié à des micropieux enfoncés à 15m de profondeur.

La nef

Aspect général

La partie centrale de l'église, qui date sans doute du XI^e et du XII^e siècle, forme un rectangle, une basilique romane, d'une longueur de 16,44m et d'une épaisseur de mur de 0,76m. Peu de lumière devait pénétrer par les petites fenêtres de chaque côté. Dès que le fidèle entra dans cette basilique, il devait sentir son impuissance et son indignité devant Dieu. Mais autour de 1480 – 90, sous l'influence de la réforme de Bursfeld sur le couvent de Tholey, et afin de rapprocher davantage l'homme de Dieu, les bénédictins transformèrent la partie centrale en une nef à bas-côtés, alors qu'ils avaient déjà rebâti le chœur en 1434. Ils conservèrent les murs romans, sans doute par manque d'argent, tout en renforçant les moellons par des pierres de taille. Sur chaque côté ils



ouvrirent quatre fenêtres de 1,30m de large et de 3m de haut. Pour pouvoir résister à la poussée des voûtes gothiques sur les murs latéraux, il fallut les consolider : quatre contreforts furent ajoutés, de 6m de hauteur, de 1,20m de saillie et de 0,60m d'épaisseur. Une toiture de 3,50m de hauteur recouvre la nef et les bas-côtés, de sorte que la hauteur totale de la partie centrale atteint 13,50m, soit la hauteur du troisième bandeau de la tour et la hauteur de la voûte et des contreforts du chœur.

L'intérieur de la nef

C'est un rectangle déformé par suite de la reconstruction, d'une longueur de 15,11m, et d'une largeur de 8,10m du côté de la tour, et de 8,90m du côté du chœur. La hauteur de la nef est de 7m et celle des bas-côtés de 6,50m. La nef est séparée des bas-côtés par une rangée de trois piliers d'un diamètre de 0,40m et d'une hauteur de 3,80m. Les deux piliers du fond ne comportent pas de chapiteau, c'est-à-dire que la voûte sur croisée d'ogives vient mourir sur le fût de la colonne. Celle-ci repose sur

un embasement d'un plus grand diamètre, se raccordant par un simple chanfrein. Les quatre piliers suivants ont un chapiteau à corbeille peu élevée et décorée de feuilles ; ils sont pourvus d'un socle et d'un baldaquin où les quatre évangélistes étaient probablement placés. Comme dans les collatéraux, il n'y a ni colonnettes ni pilastres adossés aux murs ; la voûte sur croisée d'ogives est supportée par des consoles. Les meneaux des fenêtres ogivales semblent avoir été enlevés. Les voûtes de la nef et des bas-côtés sont identiques, sauf que les arcs des huit voûtes des bas-côtés se croisent en diagonale sur des clefs à fleurs. L'arc triomphal ouvrant la nef sur le chœur est ogival.

Lors de la dernière restauration intérieure, en 1975, on a découvert sur la voûte de la première travée, près du chœur, des fresques dissimulées sous un badigeon : il s'agit des symboles des quatre évangélistes et de décorations encadrant ces symboles. Un jeune homme, symbole de saint Matthieu, le lion de saint Marc, le taureau de saint Luc et l'aigle de saint Jean. Sur la voûte, face à





la statue de la Vierge, apparaissent des silhouettes d'anges. Face à la niche de saint Joseph les fresques sont très abîmées, et on ne peut guère distinguer qu'une figure de saint, probablement saint Christophe. On peut supposer que toute la voûte de la nef était décorée de la même façon.

La boiserie (bancs, chaire à prêcher, lambris muraux) a été exécutée en 1903 par l'entreprise Hettich de Haguenau. Le confessionnal, plusieurs fois déplacé, est



une pièce du XVII^e siècle ; il est orné d'un médaillon où apparaissent des clefs et un coq, attributs de saint Pierre. Le Chemin de croix en terre cuite date de 1907.

Autour de l'arc de la porte qui communique avec la tour on peut remarquer des sujets sculptés dans un bois clair. L'artiste Claude Michel les a exécutés en 1979 pour remplacer les quatorze statues en plâtre coloré, hautes de 1,50m disposés le long des murs de la nef. Ils représentent les quatorze saints Auxiliaires, vénérés dans l'église de Zetting depuis le milieu du XVII^e siècle. On les invoquait pour qu'ils protègent des maladies, épidémies, famine, guerres et autres malheurs. Il existait en Lorraine et en Alsace d'autres lieux de pèlerinage où l'on vénérât ces saints.

Le chœur

Plan du chœur

Construit dans la 1^{ère} moitié du XV^e siècle, comme l'atteste une inscription sculptée dans la pierre d'un contrefort près de la porte «*ano dmi. M. CCCC.XXX.III.*

das. dir. Chor. wart. angeleitet», le chœur est de style gothique. Il s'élève à la place de l'ancien chœur de style





roman. Les moines bénédictins de l'abbaye de Tholey voulurent en faire un sanctuaire digne de Dieu. Aussi fut-il construit entièrement en pierres de taille. La hauteur des murs est de 14,50m, contre 7m pour la nef. La longueur de 14,60m, à peine 2m de moins que la nef, est inhabituelle. La largeur extérieure est de 9,84m. L'épaisseur des murs n'est que de 0,76m. Aussi fut-il nécessaire de poser huit contreforts, espacés d'environ 3m pour supporter la poussée des voûtes du chœur. Ils ont une saillie de 1,65m, une largeur de 0,80m et une hauteur de 14m. Côté ouest et sud, la façade des contreforts est garnie de dais et consoles qui servaient sans doute de support aux statues des apôtres. Sur certaines consoles sont représentés des personnages ou anges portant soit un écusson ou un livre ou d'autres objets. Entre le deuxième et le troisième contrefort côté sud se trouvait en 1852 un ossuaire. Sous la fenêtre à deux baies, la porte de 2,50m de haut et 1m de large, qui servait originellement à communiquer entre le chœur et le prieuré voisin, avait été murée après la disparition du prieuré. Elle a été rétablie en 1975 pour servir d'issue de secours, conformément à la réglementation sur les établissements recevant du public.

Du côté septentrional, à la première travée de l'avant chœur, est adossée la sacristie comprenant un rez-de-chaussée et un étage. Construite au XV^e siècle, elle a une hauteur de 7,20m. La hauteur de son toit est de 5m. Deux contreforts d'une saillie de 1m et d'une épaisseur de 0,60m retiennent la poussée des voûtes. Les arcs, qui se terminent en clef, reposent sur des consoles. Une porte s'ouvre sur l'avant chœur, une autre, aujourd'hui maçonnée, donnait sur l'extérieur.

Entre le chœur et la sacristie, au niveau de la deuxième travée, est adossée une tourelle polygonale renfermant un escalier à vis, en pierre, de 14,5m de haut et de 1,45m de diamètre, qui conduit de la sacristie au premier étage de cette dernière, et jusque sous les toits. La toiture de cette tourelle a une hauteur de 2,50m.

L'intérieur du chœur

Un arc triomphal d'une largeur de

4,50m ouvre la nef sur le chœur. Vu ses dimensions ce dernier comprend deux parties : l'avant chœur, qui surplombe d'une marche la nef, se compose de deux travées.

L'abside (orientée à l'Est), qui dépasse d'une nouvelle marche l'avant chœur, a la forme d'un polygone. Les arcs de la voûte sur croisées d'ogives rejoignent à une hauteur de 14m, la clef de voûte représentant saint Marcel, le patron de la paroisse. Ces arcs reposent sur de fines colonnettes adossées aux murs, de 0,20m de diamètre et 8m de hauteur.

Sept grandes fenêtres, d'une hauteur de 8m laissent généreusement entrer la lumière. Deux se trouvent sur la partie méridionale de l'avant chœur ; les cinq autres dans l'abside. Il n'y en a pas dans la partie septentrionale de l'avant chœur à cause de la présence de la tourelle et de la sacristie. Toutes les fenêtres sont partagées en trois baies par deux meneaux, sauf la première de la partie méridionale de l'avant chœur, qui n'a que deux baies.



Les sculptures et les peintures à l'intérieur du chœur

Les autels

L'autel en bois doré, de style baroque, qui occupe le fond de l'abside, fut consacré en 1769 par l'évêque de Metz, Louis Joseph de Montmorency. A cette occasion l'autel originel, en pierre, de style gothique, a été sorti et déposé à côté de l'église. Retrouvé il y a une trentaine d'années sous un monticule de terre, il a été mis à l'abri dans la tour. Les statues de part et d'autre de l'autel en bois, représentent le pape saint Marcel et saint Maurice, le patron de l'abbaye de Tholey. Ce sont des copies faites à partir de photos des originaux en bois doré, volés en octobre 1972.



Le tombeau est surmonté de deux arcades de style flamboyant, décorées de clochetons et de pinacles qui atteignent le sommet de la voûte. Sous le socle du tombeau sont sculptés les trois gardiens, accroupis et dormant, défigurés, parce que représentant le mal, armés, casqués

et cuirassés en chevaliers de l'époque. Les figures en pierre qui occupent l'intérieur du sépulcre ont été sculptées par des artistes différents. La plus intéressante est celle du corps du Christ, d'expression gothique ; la tête, couronnée d'une chaîne et reposant sur un coussin, porte déjà l'empreinte de la Renaissance ; les statues des Saintes femmes datent des années 1380. Elles sont



Depuis la réforme liturgique qui a suivi le concile Vatican II, un nouvel autel a été installé, face aux fidèles. Dessiné par M. Gaymard, architecte agréé pour les monuments historiques, exécuté par l'entreprise Jaeg de Strasbourg, il se présente comme une simple table dont le piétement métallique suggère des arcs brisés ou des mains orantes. Offert par la commune et la paroisse de Tholey en souvenir du jumelage de 1972, il porte l'inscription *Inquire pacem et persequere eam*.

A gauche, dans le mur Nord-Est de l'abside, se trouve une niche de style gothique. Il s'agit d'une armoire eucharistique. Elle est supportée par une petite console, qui s'appuie sur une tête grimaçante représentant l'Esprit du Mal vaincu par le Christ présent dans l'hostie consacrée, conservée en cet endroit. L'armoire est éclairée par une petite fenêtre, l'oculus. Le verre peint reproduit dans sa partie centrale un petit triangle avec «l'œil de Dieu».

De l'autre côté de l'autel est posé un baptistère en grès des Vosges, de forme octogonale et orné de fleurs. Il est de style gothique flamboyant et date du XV^e siècle.

Sous la deuxième travée de l'avant-chœur un très grand sépulcre en pierre est adossé au mur du Nord. Long de 2,50m, large de 1,10m, il s'élève à une hauteur de 12m.





typiques de l'art rhénan. Deux anges, placés respectivement à la tête et aux pieds du Christ, tiennent l'un le suaire, l'autre un encensoir.

On peut supposer que les bénédictins firent construire le premier sépulcre vers 1380 dans le chœur roman. Après 1434 ils le réinstallèrent dans le chœur flamboyant, en le modifiant et l'adaptant à l'espace disponible entre deux colonnes : suppression de la troisième arcade, réduction de la longueur du sarcophage, rapprochement des sujets pour les faire tenir dans un espace restreint, jaillissement vertical de pinacles et clochetons.

Au-dessus de la porte de la sacristie est installé l'orgue. Le buffet, de style néogothique, est l'œuvre de la maison Hettig de Haguenau. L'image sous le buffet représente le roi David jouant de la harpe. C'est une peinture sur bois exécutée dans sa jeunesse par Michel Feurer.

A la voûte du chœur on trouve des motifs ornementaux fins et distingués, représentant des végétaux tels que grenades et arbustes, des oiseaux, des anges, d'une grande finesse de trait. Au-dessus de l'orgue apparaît une fresque remarquable du XV^e siècle : la Vierge assise avec l'enfant Jésus, En dessous sont représentés deux anges musiciens. La clef de voûte du chœur est ornée d'un médaillon à l'effigie de St-Marcel, pape et patron de la paroisse.



Les vitraux du chœur

Ce sont probablement les bénédictins qui, au XV^e siècle, pourvurent le chœur gothique de ces magnifiques vitraux, peints dans différentes écoles. On a de bonnes raisons de penser qu'à l'origine les sept fenêtres, hautes de huit mètres, étaient pourvues de vitraux peints représentant des scènes de la Bible et de la vie des saints. Aujourd'hui il n'en reste plus que trois. Beaucoup de panneaux ont disparu au fil du temps pour toutes sortes de raisons : appartenance de Zetting aux comtes protestants de Nassau-Sarrebrück, guerre de Trente Ans, négligence de la fabrique de St Arnouald, Révolution Française, incurie de certains desservants, détournement au profit d'autres églises, outrages du temps... Pour plus



de détails on se reportera utilement à la monographie «Zetting et son église».

Le vitrail au-dessus de l'armoire eucharistique regroupe 24 médaillons représentant des scènes de l'Ancien Testament. On distingue de haut en bas, successivement, la création du monde ; la création d'Adam ; la création d'Eve ; la tentation d'Eve ; Adam chassé du paradis ; Adam et Eve occupés par des travaux manuels ; Caïn et Abel apportant leur offrande pour le sacrifice ; l'assassinat d'Abel par Caïn ; la construction de l'arche de Noé ; l'envoi de la colombe ; le retour de la colombe ; la chèvre broutant à la vigne ; Noé vigneron ; la honte de Noé ; le sacrifice d'Abraham ; Isaac sacrifié ; l'échelle de Jacob ; le songe de Joseph ; la robe rouge de Joseph ; la vente de Joseph par ses frères ; le buisson ardent ; le veau d'or ; Moïse brisant le veau d'or ; Moïse faisant jaillir de l'eau du rocher.

Tous ces médaillons, d'une grande beauté, sont tenus et entourés par trois paires de sarments qui se rejoignent dans chaque compartiment de haut en bas. Les couleurs sont d'un teint très vif : le rouge, l'argent, le bleu, le blanc, le violet et le vert.





Le vitrail de la fenêtre centrale du chœur.

C'est le plus ancien à cause de la prédominance de la peinture architecturale et des couleurs pâles. Trois compositions se superposent. En bas, l'ordination de saint Marcel, patron de l'église et pape de 308 à 309, par deux autres évêques. Au centre, Jésus en croix entouré des deux larrons, des saintes femmes et de soldats. En haut, la sainte Vierge avec l'enfant Jésus sur le bras. On peut remarquer un détail amusant en bas, sous l'ordination de saint Marcel : deux enfants de chœur qui s'aspergent d'eau.



Le vitrail au-dessus du baptistère et de la piscine liturgique

regroupe treize sujets, représentant, de bas en haut, la vie du Christ suivant le Nouveau Testament: l'Annonciation ; la présentation au temple ; la circoncision de l'Enfant Jésus ; la fuite en Egypte ; le massacre des innocents ; le baptême du Christ ; la noce de Cana ; le Christ au mont des Oliviers ; Jésus devant Pilate ; Jésus flagellé ; le couronnement d'épines ; le



Christ portant la croix ; la résurrection.

Les vitraux des autres fenêtres.

Dans l'une des fenêtres du côté Sud on a placé six médaillons. Le premier représente la légende du salut de la Sainte Famille fuyant en Egypte : au moment où les soldats d'Hérode cherchaient l'enfant Jésus dans un champ, le blé, à peine semé, grandit

de suite de manière à cacher la famille. Cette légende est chantée dans une chanson de Lorraine, au début du XVI^e siècle, recueillie par le grand folkloriste lorrain, l'abbé Louis Pinck. Un autre médaillon représente le martyre de saint Barthélémy. Les quatre médaillons suivants sont inspirés par l'Apocalypse : des moines agenouillés dans le ciel ; des anges armés repoussant les diables à l'Enfer ; saint Jean assistant le Juge suprême. Dans chacune des autres fenêtres on a placé trois médaillons d'apôtres identifiés par les phylactères ; il s'agit de Pierre, André ; Thomas ; Philippe ; Matthieu ; Simon ; Mathias.

Conclusion

La présentation que voici n'a d'autre ambition que d'offrir au visiteur non averti une modeste introduction à la perception des beautés architecturales de l'église saint Marcel à Zetting. Pour une étude plus complète, il convient de se reporter au numéro 47 de la collection historique des monographies de la Lorraine mosellane, édité par le comité des fêtes de Zetting, en 1964, à l'occasion du bicentenaire de la paroisse. Les spécialistes trouveront matière à approfondir le sujet en consultant l'abondante bibliographie à laquelle il est fait référence dans les pages 22 à 24 de cette même monographie.



Inauguration

Le 21 janvier, la maison St Guy et le parking de la salle socioculturelle ont été inaugurés par le maire et le conseil municipal, en présence de nombreuses personnalités, député, conseillers régionaux et généraux, président de la CASC, représentants du service départemental d'incendie, maîtres d'œuvre ainsi que des habitants de la commune.



Ces deux importants projets ont été réalisés au courant de l'année 2010.

L'assistance s'est ensuite réunie dans la salle où a été servi un vin d'honneur après la prise de parole des différents intervenants.



Boulangerie - Pâtisserie - Apéritifs - Banquets

Le Fournil de Sarreinsming
Erwin Dorsch

31 Grand'rue
57905 SARREINSMING
Tél. 03 87 98 21 18

23 Rue de l'Eglise
57200 REMELFING
Tél. 03 87 95 75 46



Brioche de l'amitié

Grâce à votre générosité, la vente des brioches de l'Amitié a permis de verser la somme de 506€ à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de Sarreguemines.
Merci aux membres du Club des Vétérans pour leur participation active.



Echo du jumelage



Cet été, une délégation du comité de jumelage et des pompiers emmenée par le maire de Zetting s'est rendue à Tholey sur l'invitation de leurs homologues allemands à l'occasion de l'inauguration de la caserne des sapeurs pompiers. L'après-midi s'est déroulée sous le signe de l'amitié et de la convivialité et s'est terminée tard dans la soirée.

En retour le comité de Tholey nous a rendu visite le 22 octobre, à l'occasion du concert médiéval organisé par la médiathèque en partenariat avec la bibliothèque de Zetting. Les membres du comité ont été cordialement reçus autour d'une table pour un apéritif dinatoire avant le concert. Tout le monde s'est quitté dans la bonne humeur, heureux d'avoir passé une agréable soirée ensemble.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour de nouvelles manifestations.



Présentation du comité de jumelage

Président : STERN Martine
Vice-président : MEYER Thierry
Secrétaire : FOUILHAC-GARY Corinne
Trésorier : RAYMOND Paul
Assesseurs :
HOFFMANN Lucien, KITTEL Michel,
KLAM Gaston, LAUER Lucien,
LETT Martine, PEIFER Michèle
Réviseurs de caisse :
HEITGER Christophe, STENGER Fabien





Les arboriculteurs



Lors de l'assemblée générale du 2 septembre 2011, les arboriculteurs ont adopté des modifications à leurs statuts. La dénomination «syndicat» a été remplacée par :

«ASSOCIATION des ARBORICULTEURS DE ZETTING - DIEDING».

Les élections ont apporté un rajeunissement du comité.

Composition du nouveau comité :

Président :	André ALBERT
Vice - président :	Dominique GIOVANNONI
Secrétaire:	Lahcène NACHI
Secrétaire adjointe :	Anne HOFFMANN
Trésorier :	Denis MEYER
Trésorier adjoint :	Mohamed GHAZZALE
Assesseurs :	Alain MEYER
	Lucien KLEIN
	Marcel MEYER
	Jérôme KILLIAN
	Bernard MEYER
	Jean-Claude ROHR
Président d'honneur :	Charles OBRINGER

Nos activités sont :

La fabrication artisanale de jus de pommes mis en bouteilles ou en cubitainers de 5 litres.

La distillation des eaux de vie à partir des fruits récoltés dans les vergers familiaux.

La formation arboricole : des stages sont proposés aux adhérents.

Conseils de plantation, de taille et d'entretien des arbres fruitiers.

Groupements de commande d'arbres fruitiers et d'ornements auprès des pépinières, afin de bénéficier de tarifs avantageux.

2011 fut une année exceptionnelle pour les pommes, tant en quantité qu'en qualité.





Création du club :
29 janvier 1958

Au début de sa création, le club comptait environ 40 membres. Au fil des années le club Bonne Espérance a comptabilisé jusqu'à 100 et même 115 membres épargnants entre 1990 et 2005.

Depuis, d'année en année le nombre baisse. Le petit bas de laine semble ne plus autant intéresser mais nous sommes prêts à accueillir des nouveaux membres.

Actuellement nous sommes encore 88 épargnants, dont deux rescapés de la fondation du club. Il s'agit de Madame Marie JACOBS (membre du comité durant de longues années) et de Monsieur Etienne STROHMANN (secrétaire jusqu'en 2010).

Le fonctionnement du club consiste à :

- Une levée par mois
- Remboursement de l'épargne début décembre
- Banquet annuel avec élection du comité en début d'année
- Marche du printemps le 1^{er} mai
- Une sortie détente au mois d'août

Le comité actuel se compose de :

Mesdames KITTEL Martine, ERTZSCHEID Maryvonne, HELMER Antoinette, ROHR Cathy
Messieurs SCHILLE Claude, ROHR Jean-Claude, MULLER Claude, HELMER Jean-Paul, KITTEL Michel, MEYER David, ERTZSCHEID Alphonse



Sortie Europa Park sous la présidence de FLORSCH Marcel en 1985

HISTORIQUE

Président

1958 à 1960	GLATZ François
1967 à 1985	FLORSCH Marcel
1985 à 2001	GLATZ Alphonse
2001 à ce jour	SCHILLE Claude

Trésorier

1958 à 1960	JAMANN Hubert
1968 à 1985	BRUNDER Alphonse
1985 à 2001	SCHILLE Claude
2001 à ce jour	KITTEL Martine



Excursion en Alsace (Ottrott, Dambach la ville) en 2010



Souvenirs

Souvenirs...



Année scolaire 1971-72

De haut en bas :

1^{er} rang : Mme ZIMMERMANN,
HOFFMANN Laurence,
HOFFMANN Fabien,
PEIFER Damien,
FUNFROCK Bernard,
GLATZ Maryvonne,
HOFFMANN Chantal,
GUTH Sylvie

2^e rang : MATHIS Michel,
DINDINGER Carine,
LUTZ Christine, KIEFFER Sabine,
DINDINGER Myriam,
SCHMITT Christophe

3^e rang : FRANCK Sylvie,
GLATZ Michèle, JUNG Didier,
JUNG Myriam, JUNG Philippe,
MEYER Claudine,
HEITGER Christophe

1985 : Club du 3^e âge

1^{er} rang : HEITGER André,
SCHILLE Louis, KALIS Marie,
HOFFMANN Jeanne,
WACKERMANN Raymond,
KAESZ Octavie

2^e rang : GLATZ Marie,
MEYER Marie, KIRCH Eugénie,
KOCH Angèle,
SCHNEIDER Aloyse

3^e rang : HOFFMANN Marie,
Soeur ?, LETT Ferdinand,
HAUCK Jules,
WACKERMANN Agnès

4^e rang :
HOFFMANN Marguerite,
PORT Roger, HEITZ Florient,
BOUTTER Marie





1988 : Anniversaire de la création du Football Club

Accroupis : RISSE Aloyse, JUNG Gaston, SCHILLE Claude, PEIFER Edgard, GLATZ Adrien, GROSS Gilbert

Debout : HUBER Gaston, KLAM Gaston, SEITLINGER Jean, OBRINGER Charles, PEFFERKORN Camille, BELOTT René, BARTHEL Victor, HOFFMANN Marcel, HOFFMANN Erwin, MEYER Gilbert, SPITZER Bernard, BUWEL Armand, BRASSE Fernand, KOENIGSECKER Gilbert, HOFFMANN Bernard



Années 80

1^{er} rang, debout : SCHILLE Françoise, LETT Marie-Andrée, GROSS Christiane, KLAM Simone, HOFFMANN Christiane, MEYER Martine, BELOTT Brigitte, HOFFMANN Nathalie, MEYER Aline, KRAUSER Laurence, KIEFFER Marie-Andrée, HOFFMANN Raphaële

2^e rang, accroupis : HELMER Antoinette, MEYER Marie-Jeanne, MOREL, PEIFER Marie-Rose, HEITZ Florence, BORDONNE Martine, KIEFFER Sabine, MEYER Cathy, HOFFMANN Laurence



1966 : Les conscrits de la classe 1948

De gauche à droite : MEYER Jeannot, SCHILLE Claude, MEYER Vincent, KAESZ Roland, KLAM Gilbert



Années 60

BARTHEL Raymond,
JUNG Joseph, HEITGER André,
GLATZ Marcel, JUNG Marthe,
LAUER Pauline,
MEYER Mariette, ?,
GLATZ Lucie



Carnaval, Amicale Séniors

De gauche à droite :
WINTIER Albert,
BORDONNE Marie,
SCHLEGEL Irène,
GLATZ Marie-Louise,
WEIDIG Annelise,
MEYER Marie, KLEIN Yvonne,
SPREDER Bernadette,
HEITZ Denise,
GLATZ Ernest

1984

1^{er} rang : KLAM Gaston,
GLATZ Michèle, BARTHEL Raymond,
HOFFMANN Bernard,
HOFFMANN Lucien,
GLATZ Bernadette

2^e rang : MEYER Alphonse,
HOVER Jean-Claude, EHRE Gilles,
MEYER Marcel, GLATZ Adrien,
SCHMITT Bertrand, JUNG Gaston,
SCHEIDECKER Jean-Claude





Années 60

HINSBERGER Etienne
BARTHEL Raymond,
GLATZ Adrien,
JUNG Gaston,
HOFFMANN Erwin,
KLAM Louis,
SCHILLE Louis,
JUNG Joseph



Années 60

HOFFMANN André, GLATZ François,
HOFFMANN Adèle, GLATZ Marlène,
JAMANN Arthur, KAESZ François,
Abbé DEMMERLE, MEYER Arsène,
MEYER Guy, MEYER Marcel



Les rois mages

LOTZ Christophe, MEYER Eric,
HEN Eric



Souvenirs

Souvenirs...



LETSY Léo



LETSY Lisa

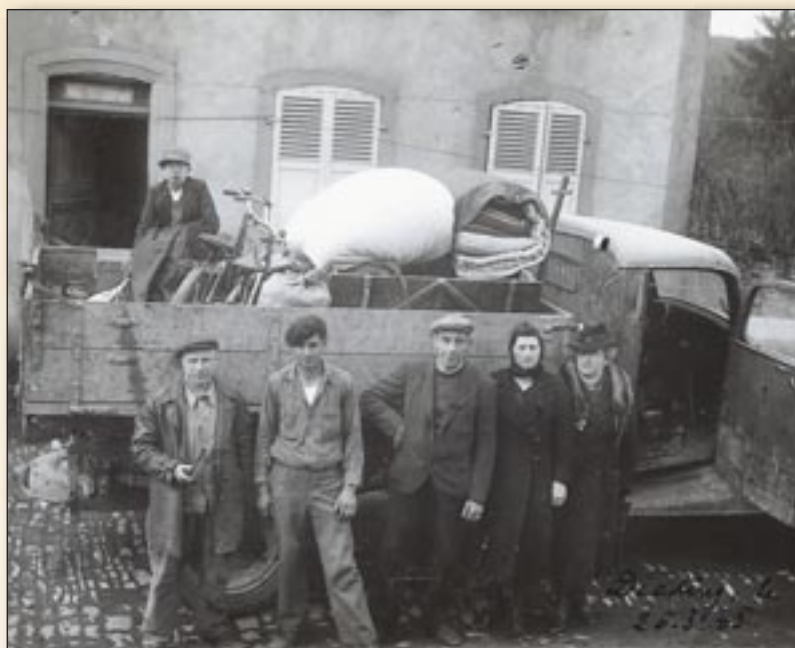
Années 60

De gauche à droite :
FEUERSTEIN Lénie,
FEUERSTEIN Pierre,
DEHLINGER Jeanne,
LETSY Léonie, LETSY Lisa,
LETSY Marie,
STROHMAN Marie,
BOUTTER Marie,
LETSY Pierre





1933
LERSY Pierre



1945
devant la maison Lersy



De bas en haut
1^{er} rang : LERSY Léo et deux Américains
2^e rang : MERKOWITSCH Mitar,
LERSY Léonie, Lisa et Marie
3^e rang : PEIFER Marie, LERSY Pierre,
LERSY Philomène



Renseignements utiles

Mairie :

13, rue de l'Eglise
Tél : 03 87 02 38 68
Fax : 03 87 02 20 29
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Secrétariat de mairie :

Mme Katia BADARIOTTI
Permanence du Maire
et des adjoints :
Lundi, Mardi, Vendredi,
de 18 H à 19 H et sur rendez-vous

**Syndicat intercommunal
des Eaux****de Zetting-Wiesviller-Woelfling :**

Siège social :
Mairie de Zetting
aux heures d'ouverture
Tél : 03 87 02 38 68
Président : M. Fabien STENGER
Secrétaire : Mme Katia BADARIOTTI
Agent d'exploitation :
M. Christian HUTH

Agent technique :
M. Christophe HEITGER

Sapeurs pompiers :

Chef de centre local :
Adjudant Thierry MEYER
Tél : 18

Paroisse catholique :

M. l'abbé Franck KNORST
Tél : 03 87 98 07 10

**Location de la chambre
mortuaire :**

s'adresser à la mairie
- Mise à disposition gratuite
pour les familles
des défunts de la commune.
- 60 € pour les familles
des communes voisines.

Groupe scolaire :

Ecole élémentaire : 03 87 02 34 26
Ecole maternelle : 03 87 02 27 41

Bibliothèque :

Relais 2a rue de l'Eglise
Ouverture : Lundi de 15 H à 18 H
Jeudi de 18 H à 21 H
Tél : 03 87 02 36 35

Benne à déchets verts :

De mars à novembre
Mercredi de 11H à 15H30
Samedi de 11H à 17H

Déchèterie de Sarreguemines :**Heures d'ouverture d'été :**

Lundi : 9H-12H30 et 13H à 17H
Mardi au vendredi : 9H à 12H30
et 13H à 18H
Samedi : 9H à 12H30 et 13H à 18H

Heures d'ouverture d'hiver :

Lundi : 10H à 12H30 et 13H à 17H
Mardi au vendredi : 10H à 13H
Samedi : 10H à 12H30 et 13H à 17H

Location de la salle socioculturelle

Suite aux diverses améliorations apportées à la salle socioculturelle,
le Conseil Municipal, sur le rapport du maire et après délibération,
décide de fixer les tarifs de location à partir du 1^{er} janvier 2010 (hors charges facturées en sus) comme suit :

- Soirée dansante, dîner dansant, soirée spectacle à but lucratif, loto familial 300 €
- Fête familiale (baptême, apéritif, lunch, banquet de mariage, anniversaire) et manifestations assimilées
(départ à la retraite, retrouvailles d'une classe d'âge) 250 €
- Petites manifestations (marché aux puces, expositions, marché de Noël, marches populaires,
bal des enfants) et Assemblées générales (hormis associations locales) 200 €
- Retrouvailles après funérailles 60 €
- Réunions d'information, réunions électoralesGratuité après accord du maire

Pour toute occupation de la salle, les charges sont dues au coût réel sauf pour les associations locales,
pour lesquelles la commune prend en charge 50%.

Les associations locales bénéficient :

- une gratuité par an • une facturation de la 2^e manifestation à 50% • une gratuité pour la distribution des brioches de l'amitié

Responsable de la publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de : Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Martine LETT, Alain MEYER, Yannick MEYER, Michèle PEIFER,
Fabien STENGER, André ALBERT, Dominique GIOVANNONI, Aloyse KLEIN, Claude SCHILLE, Lucien SCHLEGEL, Evelyne KARMANN

Crédits photographiques : Adèle HOFFMANN, Gaston KLAM, Joël MEYER, Anne SCHILLE, Claude SCHILLE, Yvonne KLEIN,
les écoles maternelle et primaire.

Couverture : Aquarelles de Raymond VILHEM - Maquette et impression : Imprimerie Sarregueminoise - 03 87 98 07 37

Paul SCHWARTZ

S.A.R.L.



66 rue Jean-Jacques Kieffer
57230 BITCHE
 Tél. 03 87 96 20 19
www.schwartzpaul.com

ENTREPRISE DU BÂTIMENT
 RESTAURATION DU PATRIMOINE
 MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE



03 87 98 12 35

Electricité générale - Electricité industrielle - Dépannage
 Eclairage Public - Photovoltaïque - Energies renouvelables

14 rue René François Jolly - **57200 SARREGUEMINES**
Fax 03 87 02 44 01
contact@bhelectricite.fr

Tel. 03 87 95 66 44
 03 87 95 01 23
 Fax. 03 87 95 42 08

INTER-TOURS
 VOYAGES

122 Rte de Bitche 3 Rte de Phalsbourg
SARREGUEMINES SARRE UNION

www.sotram-voyages.com



ENTREPRISE
EISENBARTH
 CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

1 place du Marché
 BP 19
57540 PETITE ROSSELLE
eisenbarth@eisenbarth.fr

Tél : 03.87.85.29.22
 Fax : 03.87.88.49.50

TECHNIC MEDICAL
 Fort de ses 30 ans d'expérience, TECHNIC MEDICAL vous accompagne et vous conseille dans l'achat de matériel médical.
 Tout pour le maintien à domicile et l'aide dans la vie quotidienne

Couches et alèses
 Table à manger en lit
 Déambulateur, canne...
 Chaise poussee
 Rehausse WC
 Fauteuil roulant

Livraison à domicile

Vente et Location de lit médicalisé, de fauteuil roulant, de souche malade...

28, Grand'rue 57905 ZETTING - ZETTING
 Tél 03 87 09 17 97 - Fax 03 87 09 00 66
technic.medical@free.fr

Vous vous souvenez
 du Lundi au Jeudi : de 8 h à 12 et de 13 h à 17 h
 le Vendredi : de 8 h à 12 et de 13 h à 16 h



Pizzas - Flam's sur place ou à emporter du mardi au dimanche.
 Les week-end : Fondue chinoise et mexicaine.
 Sur réservation : banquets, mariages...
 Horaires d'ouverture : du mardi au samedi à partir de 17h00
 le dimanche de 10h00 à 12h30 - réouverture à 17h00
 Fermé le lundi

8 rue de l'Eglise à ZETTING
Tél. 03 87 09 63 92



Les Fils de Ferdinand BECK
Bâtiments et Travaux Publics

3 rue de la Montagne
57200 WIESVILLER

Mail : ferdinand.beck@wanadoo.fr
Tél. 03 87 02 38 33
Fax 03 87 02 23 87

Pompes Funèbres

Eternité

Organisation des Obsèques
 Démarches, tous transports
 avant et après mise en bière
 Convoi Obsèques
 Personnel qualifié à votre service
 24h24 et 7j/7

Vente d'articles religieux
 Grand choix en plaques
 et arrangements floraux



Tél. : 03 87 02 8000

1a, route de Nancy - 57200 SARREGUEMINES
pfbitche@wanadoo.fr



Mairie

13 rue de l'Eglise - Tél. 03 87 02 38 68 - Fax 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00, sauf le mercredi